

On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt



Compte-rendu

Assemblée générale ordinaire

29 avril 2024

-  Rapport moral (page 1) ;
-  Rapport d'activité 2023 - page 2 ;
-  Rapport financier 2023 - page 7 ;
-  Rapport vérificateurs - page 9 ;
-  Compte de résultat 2023 - page 10 ;
-  Bilan 2023 - page 11 ;
-  Projet associatif 2024 - page 12 ;
-  Budget 2024 - page 13 ;
-  Éléments essentiels des échanges - page 14 ;
-  Résolutions - page 15 ;
-  Présent-e-s & représenté-e-s - page 16.



RNA n° W 913001529

Association loi 1901 créée en 1988 Palaiseau

JO : 18.07.2009

Siret : 410 010 607 00019 - APE 9499Z

Siège social : Mairie, 45, rue Ch. de Gaulle 91440

Adresse postale : 19, rue Camille Corot
91440 Bures-sur-Yvette

essonnesahel@gmail.com

www.91essonnesahel.org



Rapport moral

Les associations et organismes, comme Essonne-Sahel, empreintes d'une culture de paix sont fortement bousculées dans leur fondement et leur activité de solidarité et coopération internationale. La montée identitaire, les inégalités multiples, les conflits, l'évolution climatique apportent, d'année en année, quelques difficultés à rester optimiste. Il nous faut nous laisser porter par une sage utopie pour agir encore. Rien n'est jamais irréversible.

Au Mali, ce pays dont nous sommes fortement imprégnés, la situation politique, économique, climatique...nous interpelle chaque jour. Nous ne sommes qu'observateurs, mais nous ne pouvons rester insensibles au raidissement de la gouvernance de l'Etat. Partout dans le monde lorsqu'il y a interdiction de l'expression de mouvements et d'associations politiques, interdiction à la presse d'informer sur leurs activités, il y a danger éminent de dérive autoritaire. Le dialogue intermalien organisé par le gouvernement de transition, portera t-il, dans ces conditions, des propositions *pour instaurer une paix durable à travers tout le pays* ?

Ici, tous les partenariats, dans la mesure de leurs moyens fortement restreints, continuent à mener des activités. Le mini programme RésEM 23-24, se déroule comme prévu, E-S y est pleinement engagé.

Avec E-S, nous entrons dans une nouvelle période, nous aurons, à cette AG et dans les prochains mois, à mener une réflexion sur nos activités et notre avenir.

A Bures-sur-Yvette, le 30 avril 2024

Le Président

Jean-Luc Gaget





Rapport d'activité du 01/01/23 au 30/03/2024

ACTIVITÉ DANS RÉSEAU ESSONNE-MALI (RÉSEM)

Essonne-Sahel coanime et copilote, avec les services du CD91, le RésEM ; le CD91 étant autorité de gestion.

◇ L'évolution du réseau

Au sein du service de l'action internationale du CD91, l'année 2023 a été marquée par une réduction ponctuelle des effectifs, à laquelle la chargée de mission d'E-S a pallié.

Le contexte géopolitique dégradé entre la France et le Mali, ainsi qu'une réforme territoriale malienne supprimant les collectivités Cercles, partenaires du CD91, ont remis en cause le fonctionnement du RésEM. Le CD91 a été contraint de mettre à l'arrêt le programme de coopération 2022-2024, cofinancé par le MEAE. Les membres du RésEM ont, de fait, été amenés à renoncer aux actions qui avaient été programmées dans les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel.

Pour autant, le CD91 a souhaité maintenir des activités autour de cette coopération avec le Mali, en se recentrant sur des actions conduites en Essonne, auprès des acteurs de la solidarité internationale et de la population essonnienne plus largement. Le RésEM a donc travaillé à la refonte d'un programme alternatif, réaffirmant la pleine mobilisation des membres pour la coopération et le maintien des liens unissant les territoires concernés depuis de nombreuses années. Ce programme a été validé par la commission permanente du CD91 le 3 juillet 2023.

La commission permanente du CD91 du 20 mars 2023 avait voté un prolongement de la prise en charge des frais de gestion et de fonctionnement de l'Association des Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel (DDN) de janvier à mars 2023, période au cours de laquelle l'association est restée mobilisée dans la gestion de la coopération et de ses actifs. Depuis avril 2023, compte tenu de la suspension des activités du RésEM sur le territoire malien, le soutien départemental à la Coordination a pris fin.

Malgré le contexte actuel, la plupart des membres du RésEM poursuivent, à moindre envergure et sur fonds propres, des activités leurs partenaires maliens.

◇ Le fonctionnement et l'activité propre

- Participation aux échanges et à la recherche d'informations à la suite des annonces des gouvernements sur l'arrêt des financements.
- Participation aux secrétariats techniques pour l'élaboration du nouveau programme alternatif (construction du cadre logique, stratégies financières).
- Participation aux réunions du secteur Action Internationale du CD91.
- Organisation et participation à un temps d'échanges CD91/E-S/Coordination, présidents et secrétaires généraux des Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel.
- Tenue de plusieurs commissions Programme pour la préparation du programme alternatif 23-24 et participation à plusieurs commissions Animation territoriale (COFIL EM FEST).
- Participation à de nombreux temps d'échanges bilatéraux avec les porteurs de projets du nouveau programme, en France, pour les appuyer dans l'élaboration de leurs projets.
- Recherche d'un prestataire pour la mise en œuvre d'un atelier de sensibilisation à l'organisation d'actions ECSI en Essonne et la tenue de parcours pédagogiques dans des établissements scolaires essonniers (collèges) ; et participation aux temps d'échanges avec les prestataires identifiés (Starting Block, AFEV, Terre des Hommes, E-graine, La Case).
- Rédaction du nouveau programme (document de présentation et tableaux financiers).
- Participation aux temps d'échanges avec le F3E et à la rédaction des termes de référence pour la préfiguration d'un réseau départemental multi-acteurs essonnien (RDMA).





- Rédaction du compte-rendu technique et financier de l'année 1 du programme initial 2022-2024, communiqué au MEAE en juin 2023 (récapitulatif des actions menées entre la période d'ouverture du programme et sa suspension officielle fin novembre 2022), et du compte-rendu technique et financier de la première année du nouveau programme 2023-2024 du RésEM, communiqué en mai 2024 au MEAE.

- Participation/intervention à des ateliers et rencontres organisées par des structures partenaires du RésEM et/ou intervenant sur les mêmes territoires de coopération : GRDR, CEFOM, CUF, Institut Français du Mali, F3E.

♦ Programme 2022-2024

Pour rappel, le 20 mars 2023, la Commission Permanente (CP) du Département avait voté :

- L'ajustement du programme 2022-2024, afin de le rendre compatible avec les contraintes juridiques, techniques et financières qui s'imposent à la coopération.

Dans la mesure où il n'était opérationnellement plus possible de maintenir le programme 2022-2024 tel que voté par la CP du Département le 7 novembre 2022, la proposition d'une refonte du programme autour de projets menés en Essonne et avec les diasporas avait été validée afin de maintenir les liens de coopération entre les membres du RésEM d'ici et de là-bas.

- Le solde des engagements financiers auprès des partenaires ayant mené des actions conformément aux règlements du RésEM et du MEAE, entre juillet et novembre 2022.

- Le prolongement de la prise en charge des frais de gestion et de fonctionnement de l'association DDN de janvier à mars 2023.

La clôture des engagements financiers (envers l'association DDN et l'ONG Gaïa Développement) avait été confiée à E-S.

♦ Programme 2023-2024

De mars à juillet 2023 le RésEM a travaillé à la construction d'un programme alternatif plus léger. Intitulé « Coopération Essonne, Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel : poursuite des liens d'amitié entre les membres du RésEM et soutien à l'émergence d'initiatives de solidarité internationale en Essonne », ce programme a pour objectif général de continuer à agir en Essonne pour maintenir les liens entre les territoires de coopération du Mali et de l'Essonne. Il se décline en deux objectifs spécifiques :

- OS 1 : Faciliter la mise en réseau des acteurs essonniers de la solidarité internationale dans toute leur diversité (associations, collectivités, OSIM, entreprises, établissements scolaires, etc.),
- OS 2 : Renforcer le vivre-ensemble et la rencontre interculturelle par des activités à destination du grand public et des jeunes de l'Essonne et du Mali.

Ce nouveau programme devrait permettre de répondre à quelques-uns des enjeux identifiés par le diagnostic de l'internationalisation du territoire essonnien réalisé en 2022 avec le CIEDEL, notamment :

- Travailler davantage sur l'identification, la formation et l'implication des diasporas ;
- Favoriser la redynamisation et le renouvellement du RésEM ;
- Travailler à un meilleur ancrage de la coopération sur le territoire, en renforçant l'intérêt local essonnien par des offres à destination du grand public et des jeunes.

Malgré de multiples relances, le MEAE ne s'est positionné ni sur ce nouveau programme, ni sur le niveau de maintien, ou non, de la subvention allouée en juin 2022.

Pour autant, le CD91 a souhaité continuer à avancer, et de nombreux membres du RésEM, associations culturelles et d'éducation populaire ont été sollicités pour préparer et mettre en œuvre ce nouveau programme.

Ce programme a été validé par la commission permanente de juillet 2023, qui a voté des subventions aux associations Baroda et Culture 360 (pour la mise en œuvre d'activités culturelles) et à Essonne-Sahel (pour son rôle d'appui conseil dans le cadre de l'élaboration et du suivi du programme de coopération 2023-2024).

Depuis sa validation par la CP de juillet 2023, le programme a dû faire l'objet de réajustements au vu du contexte actuel : l'accueil d'une délégation politique malienne pendant l'EM FEST 2024 et les échanges de pratiques professionnelles ont été annulés. Plusieurs activités culturelles ont été entreprises, notamment pendant l'EM FEST 2023 :



On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

- La circulation du VR Bus de Culture 360 dans une dizaine de communes essonniennes pour valoriser les cultures vivantes et patrimoniales maliennes à travers la diffusion de 4 films VR produits au Mali (*Confi'Danse* – 3 épisodes ; *Yaya et son peuple de marionnettes*) : le VR Bus a pu se rendre dans plusieurs établissements scolaires et médiathèques et de nombreux temps de médiation ont été proposés au tout public et/ou aux scolaires.
- L'itinérance de *KotEsope en scène*, une petite forme culturelle malienne, avec plus d'une douzaine de représentations dans des établissements scolaires et médiathèques, ainsi que dans des lieux plus éloignés des questions de solidarité internationale et activités culturelles (ex : maison d'arrêt de Fleury-Mérogis). Les représentations ont souvent été accompagnées de temps de discussions et de rencontres avec les comédiens.

D'autres activités sont en cours ou restent à mettre en œuvre, notamment :

- L'élaboration et la publication de deux supports de sensibilisation et de vulgarisation pédagogique pour encourager la connaissance mutuelle des territoires de coopération par le biais de l'outil Bibook. Le RésEM va travailler à la réalisation d'un glossaire des noms de lieux des collectivités jumelées pour partager ici et là-bas la connaissance des lieux jumelés du RésEM et l'histoire de la coopération. E-S a rédigé et finalisé un outil sur le maraîchage dans les villages sahéliens de la région de Nioro-du-Sahel en fin d'année 2023. L'association Baroda se chargera des traductions écrites et/ou orales (livre audio) en bambara et soninké, et de la mise en ligne sur l'application Bibook de ces deux outils.
- L'organisation de 10 parcours pédagogiques dans des établissements scolaires essonniens (collèges) par deux associations d'éducation populaire (La Case et e-graine) sur différentes thématiques (citoyenneté mondiale et interculturalité, stéréotypes liés aux migrations, alimentation durable, etc.). Des échanges sont en cours avec deux associations. Par ailleurs, il est aussi prévu l'animation d'un atelier de sensibilisation au montage de projets ECSI à destination des acteurs essonniens de la solidarité internationale et des associations de diasporas.
- La création d'un Réseau Départemental Multi-Acteurs (RDMA) essonnien, pour répondre au besoin de mise en lien des acteurs essonniens porteurs de projets à l'international ; besoin révélé par le diagnostic sur l'internationalisation du territoire essonnien mené avec l'appui du CIEDEL en 2022. Il s'agirait de mettre en place un outil fédérateur pour les acteurs du territoire investis à l'international, pensé comme un dispositif d'échanges, d'appui et de concertation multi/pluri-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. Avec l'appui du F3E, le CD91 et E-S ont rédigé des TDRs pour faire appel à une expertise externe chargée d'étudier la préfiguration du RDMA par un travail de diagnostic, d'animation et de concertation dans une démarche participative, avec les acteurs de la solidarité internationale (dont les membres du RésEM). Il s'agira d'avoir une feuille de route et une stratégie de lancement de ce RDMA pour 2025.

♦ Conventions, dans le cadre du RésEM, entre Essonne-Sahel et le CD91 :

A l'issue de la CP du 20 mars 2023, E-S avait signé une convention avec le CD91 pour son rôle d'interface avec les structures concernées par le reversement des subventions (44 957 €) correspondant aux activités menées de juillet 2022 à mars 2023, à savoir : l'association DDN pour les frais de gestion et de fonctionnement relatifs à la coopération (40 257 €) et l'association Gaïa Développement pour la réalisation de l'évaluation complémentaire (4 700 €) menée en novembre 2022 dans le cadre du sous-programme AESN 2019-2021 du RésEM. Tous les engagements ont depuis été soldés.

Pour la période 2023-2024, E-S a sollicité et obtenu, pour son rôle de copilotage du RésEM, une subvention de 53 000 €, dont la première tranche (26 500 €) a été versée à la signature de la convention en juillet 2023, et la seconde tranche (26 500 €) a été versée en avril 2024 à la suite de l'envoi du CRTF intermédiaire rendant compte des activités menées.

♦ Missions RésEM Essonne à Bamako et missions RésEM Mali en France:

Compte-tenu du contexte diplomatique franco-malien, aucune mission n'a été organisée en 2023 en Essonne et à Bamako.

♦ Communication

Comme pour les éditions précédentes, des outils de communication propres à l'EM FEST ont été développés en 2024.



◇ Action culturelle

Quatre associations d'E-S, membres du RésEM, ont participé à cette septième édition, du 19 janvier au 10 février 2024 :

- Ajukoby (Bures-sur-Yvette) : exposition marionnettes, masques (Les Bozos du Mali, Peuple de l'eau), ciné débat (projection de Marcher sur l'eau, d'Aïssa Maïga), atelier vidéo en réalité virtuelle à la médiathèque La Ruche, concert Djusu (Le cœur en malinké) et petite restauration, ateliers créatifs pour tous, petits et grands (créer, dessiner, peindre marionnettes et masques) ;
- Comité des jumelages de Chilly-Mazarin : projection de deux films au cinéma Truffaut (Banel et Adama, Zarafa), création poétique « mots mélodies » et découverte des instruments de musique africaine pour les plus petits (4-6 ans) à la médiathèque, expositions des œuvres des Amis des Arts, de tissus et d'instruments de musique à la médiathèque et au cinéma ;
- Les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix : une représentation tout public de KotEsope en scène et deux représentations scolaires avec ateliers auprès d'élèves de CM1/CM2 ;
- Trans Aide Draveil-Sandaré : concert d'Oumou Diarra au Café Culture de Draveil, deux représentations scolaires de KotEsope au théâtre Donald Caldwell et deux ateliers autour de KotEsope à l'école primaire Antoine de Saint Exupéry.

ACTIVITÉ INTRA ESSONNE-SAHEL

Appui-conseil, expertise E-S :

Appui conseil : Jean-Luc Gaget, en collaboration avec la chargée de mission.

● Partenariat avec BiBook :

La campagne de dons animée depuis octobre 2021 par E-S sur HelloAsso afin de participer à l'essor de *Livres en partage* a permis de lever 3 201 €. La convention de partenariat signée avec l'association Promotion des Arts au Mali (PAM) n'a pu être menée à bien et a expiré en octobre 2022. Afin de palier ce vide de partenaire, E-S a signé un contrat avec la société We're solutions qui a produit l'application Bibook, assure la maintenance et la mise en ligne des livres.

La facture de 2 100 000 FCFA soit 3 201 € du 7/12/23 a été payée par virement international émis le 11/12/23.

● Campagne de dons pour financer les activités permettant d'accéder à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous.tes :

Lors de l'ouverture du compte sur HelloAsso, une campagne de dons a également été créée pour financer les projets d'E-S : 90 € ont été collectés.

Ces deux campagnes seront arrêtées en cours d'année.

Rencontres / échanges avec des partenaires en France

◇ Rencontres, manifestations

◇ 21/06/23 : JLG a rencontré Dinka Keita, ressortissant de Diéoura.

◇ 25/11/23 : JLG a participé à la conférence organisée par la Coordination des Elus d'Origine Malienne sous la présidence du député Jean-Paul Le Cop dans les locaux de l'Assemblée Nationale, « *Refondation des relations France-Mali : Quel avenir possible pour quel nouveau partenariat ?* ».

- 1ère table ronde : Nicolas Normand, ancien ambassadeur de France au Mali, au Sénégal et au Congo Brazzaville ; Bertrand Badie, universitaire et politiste spécialiste des relations internationales ; Catherine Bouché, maire adjointe Allonnes ; Issa N'Diaye, chercheur et professeur de philosophie Université de Bamako ; modérateur Francis Laloupo, journaliste, enseignant en géopolitique.





- 2ème table ronde : Mokobé Traoré, artiste-rappeur, acteur franco-malien ; Mahi Traoré, écrivaine, auteure (*Je suis noire mais je ne me plains pas, j'aurais pu être une femme*) et proviseure d'un lycée à Paris ; Balla Fofana écrivain, auteur (*La prophétie de Dali*) et journaliste ; Jessica Pascal, CCFD-TS chargée de mission partenariats Sahel ; modératrices Fatou Koïta et Aminata Niakaté.

◇ 13/06/24 : JLG a participé au forum de la Cefom : *Engagement de la diaspora en temps de crise : Quelle place de la diaspora dans la réponse aux crises et la consolidation de la paix ?*

Fonctionnement de l'association

◇ Réunions du CA :

12 membres (AG du 26/05/23).

Entre les deux AG, le CA s'est réuni une fois en présentiel juste après l'AG de 2023, le 26/05/2023 et une fois en visioconférence le 15/12/2023.

◇ Appui à l'équipe de l'ex-Coordination RésEM Mali

Suite à la suspension par l'Etat français de l'Aide publique au développement en 2022, le programme RésEM a été suspendu, et a entraîné l'arrêt des activités de la cellule de coordination basée à Bamako. De ce fait, Aly Badara Sylla et Samba Nouhom Dicko ne perçoivent plus de salaire depuis avril 2023. Les conditions actuelles rendent difficile la recherche d'emplois. Le CA du 15/12/2023 a voté une aide de 150 € à Aly qui mène encore quelques activités et 100 € à Samba. Les participations supplémentaires des associations Ajukoby (Bures-sur-Yvette), comité des jumelages de Chilly-Mazarin, comité de jumelage de Limours-Les Molières, Les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix, Trans Aide Draveil Sandaré et individuelles de Marine Buffet, Jean-Luc Gaget, Serge Milien, Jacques Ryckelynck, Françoise Sergent, Georgette Soudrie ont permis de rassembler 1 600 €. Conformément à la délibération, ce montant a été versé sur le compte personnel d'Aly Badara Sylla.

◇ E-S employeur :

Du fait de l'arrêt des programmes, la charge de travail pour le RésEM a fortement diminué ; ceci a pour conséquence directe de ne pas occuper la chargée de mission sur un temps plein. Le départ en congé maternité puis parental d'une chargée de coopération du CD91 a reporté d'un an cette situation. Nous devons avoir une réflexion sur la suite à donner à ce poste. D'un commun accord, un congé sans solde d'une durée de 5 mois (du 1^{er} juin au 31 octobre) a été accordé à la chargée de mission.

◇ Communication :

Le site est alimenté régulièrement par les membres d'E-S, qui disposent d'une page propre à leurs activités : les articles sont mis en ligne par la chargée de mission d'E-S ou le président.

Pour rappel, un compte E-S a été créé sur YouTube afin de mettre en ligne des vidéos avec lien sur le site d'E-S. Ce compte peut accueillir des vidéos des membres d'E-S.

A Bures-sur-Yvette, le 30 avril 2024

Le président : Jean-Luc Gaget





Rapport financier

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

ACTIVITE ET FINANCEMENT

Comme vous le savez, le cadre d'intervention d'Essonne-Sahel (E-S) a été fortement impacté par les conditions politiques locales ainsi que par la dégradation des relations du Mali avec la France.

Toutefois, comme pour les exercices précédents, Essonne-Sahel (E-S) a poursuivi en 2023 son rôle d'appui aux acteurs du développement (associations, entités publiques) : aide à l'animation, à la gestion, au montage et au suivi de projets ponctuels et de programmes plus généraux.

Son partenaire principal reste donc le Conseil départemental de l'Essonne (CD 91) et s'inscrit dans le cadre de conventions signées avec cette instance ; leur exécution peut s'étaler sur plusieurs exercices impactant ainsi les résultats de chacun d'entre eux. Cette activité est pour notre association sa principale source de revenus.

En 2022, E-S a signé une convention avec le CD91 chef de file et autorité de gestion du programme RésEM (Réseau Essonne Mali) portant sur les exercices 2022 à 2024. Suite à la suspension de l'APD, une nouvelle convention a été signée, en juillet 2024, pour les années 2023 et 2024.

E-S a donc concentré son action principalement sur l'exécution de cette convention : contribution au suivi et à la bonne gouvernance en copilotant le programme RésEM et en se positionnant en appui-conseil auprès des membres du réseau. Activités financées par subvention du RésEM (CD91, MEAE) et sur fonds propre.

En outre E-S a signé une convention avec le CD91, en avril 2023, la positionnant comme relais financier entre les autorités essonniennes et deux partenaires au Mali et en France et a organisé le transfert d'une enveloppe de 44 957 €.

Par construction, tout euro perçu pour une activité de développement au Mali, est à terme transféré au Mali entraînant donc, in fine, la neutralité de cette activité au niveau des résultats.

Le résultat 2023 est en amélioration par rapport à 2022 puisqu'il se solde par une perte de 590 € contre une perte de 2 510 € précédemment.

Les frais de fonctionnement ont augmenté de 1 715 € environ (soit + 6 %) ; le poste principal, les frais de personnel ont pour leur part dérivé de 1400 € à la suite de la revalorisation de la rémunération de la chargée de mission.

L'amélioration du résultat est la conséquence d'une part d'une augmentation de la subvention du Conseil départemental et d'autre part d'un moindre report de subventions non utilisées précédemment ; par contre les dons et cotisations sont en nette baisse pour près de 200 € (soit de 10%) bien que leur part relative soit peu importante.

Par ailleurs l'augmentation des intérêts perçus sur nos placements (877,60 €) a contribué à l'amélioration de nos résultats .

A signaler en particulier :

- l'action coordonnée par E-S pour recueillir des dons en faveur d'intervenants maliens ayant perdu leur travail à la suite de la rupture des relations entre les autorités françaises et maliennes. Un don de 1600 € leur a été transféré, financé par des donateurs (1 250 €) et par E-S ;
- La poursuite de l'opération « Livres en Partage » pour laquelle des fonds ont été recueillis depuis 2021 et qui s'est matérialisée par un transfert auprès de l'opérateur au Mali (3 201 €).

Nous rappelons qu'E-S présente un déficit structurel de fonctionnement d'environ 28 à 30 000 € par an ; ce besoin ne peut être comblé que par la rémunération de son action par des établissements publics ou des associations ainsi que par des prestations effectuées auprès de tiers.



On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

Depuis plusieurs années ces besoins n'ont pas été couverts : 2018 déficit de 5 413 € ; 2019 déficit de 4 773 € ; 2020 excédent de 1 968 € (exception en raison de la baisse d'activité liée à la crise COVID) ; 2021 déficit de 3 771 € et 2022 déficit de 2 510 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le budget 2024 a été établi sur le principe de la poursuite du rôle d'E-S en tant qu'expert et appui. A ce stade, aucune action n'est prévue.

E-S a toutefois prévue une nouvelle valorisation de son intervention auprès du CD 91 en inscrivant une somme de 26 500 €.

Les charges seront en ligne avec celles constatées en 2023 en intégrant toutefois les évolutions dues au contexte socioéconomique.

Le résultat 2024 devrait presque atteindre l'équilibre avec une perte envisagée de 200 €

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Comptes annuels que nous soumettons à votre approbation, établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, les produits d'exploitation se sont élevés à 39 993 € (dont 27 500 € de subvention) contre 27 858 € lors de l'exercice précédent.

Les cotisations et dons se sont élevés à 1 445 €.

Les charges d'exploitation imputables à l'exercice se sont élevées à 40 582 € contre 30 868 € pour l'exercice précédent

Après prise en compte des charges et produits financiers, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 589,20 € contre une perte de 2 510 € au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 589,20 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter en totalité le résultat au compte *report à nouveau*.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée par Jean-Luc Gaget.

Les mandats d'administrateurs de Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Milien Serge et Ryckelynck Jacques sont arrivés à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner, au bureau, quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes de l'exercice 2023.

Nous vous invitons, à prendre acte du rapport présenté par les vérificateurs des comptes.

Le trésorier
Gérard Ravaud





Contrôle financier rapport des vérificateurs

VERIFICATION DES COMPTES RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE 2024 D'ESSONNE-SAHEL

Mesdames, Messieurs,

Par suite du mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 26 mai 2023 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Comptes 2023

Le total du bilan se monte à **32 314,75 €** - il était de **35 256,19 €** au 31/12/22.
Le compte de résultat présente une perte de **589,20 €** - le résultat de 2022 présentait une perte de **2 510,36 €**.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie présente un solde positif de **31 669,14 €** au 31/12/2023, elle était positive de **34 401,26 €** au 31/12/2022.
Une grande partie de cette trésorerie est placée sur un livret de type « livret A ».

Contrôle des pièces

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat annuels concordent avec la comptabilité et les informations adressées aux adhérents.

Conclusion du contrôle des comptes 2023

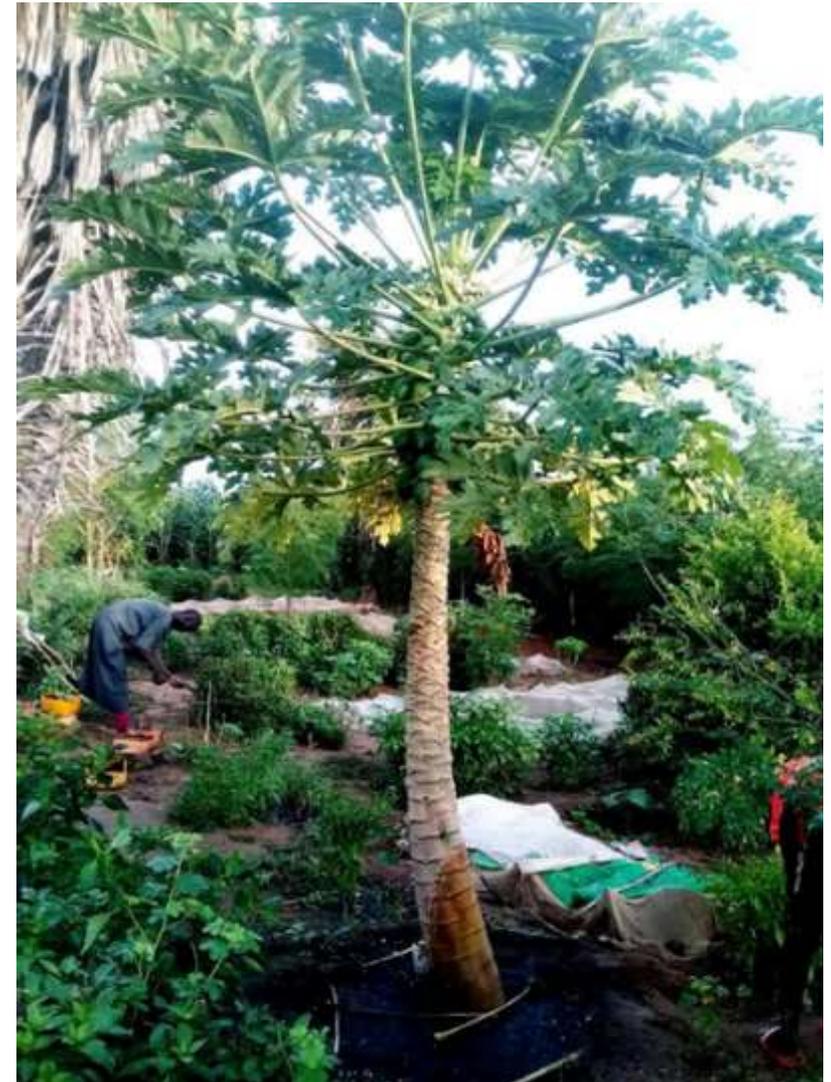
En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et de remercier le Trésorier pour son travail.

A Bures-sur-Yvette le 8 mars 2024

Les vérificateurs des comptes

Catherine AUTEBERT

Hugues RAUCY





O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023					
CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2023	Exercice N-1 clos le 31/12/2022	PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2023	Exercice N-1 clos le 31/12/2022
Charges d'exploitation (1) :			Produits d'exploitation (1) :		
Achats de prestations de services	7901,43		Ventes de marchandises		
Achats de marchandises			Ventes de prestations	4 700,00	
Variation de stocks marchandises			Production vendue (biens et services)		
Achats de matières et autres approvisionnements			Production stockée		
Variation de stocks matières			Production immobilisée		
Autres achats (non stockés)	185,41	96,97	Subventions d'exploitation	26 500,00	26 000,00
Services extérieurs			Reprises sur provisions et amort, transferts de charges		
Autres services extérieurs	1 731,59	1 685,01	Autres produits	1 250,00	
Impôts, taxes et versements assimilés			Collectes	1 900,00	
Rémunération du personnel	26 026,36	24 702,06	Cotisations	1 445,00	1 620,00
Charges sociales	1 183,00	1 087,85	Participation des associations aux pgs de développement		
Autres charges de personnel	675,90	705,58	Legs et donations		
Redevances			Produits liés à des financements réglementaires		
Subventions accordées sur ressources affectées			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 321,00	
Dotation aux amortissements			Quote part de subven d'invest renouvelable et des apports virées au compte de résultat		
Dotations aux provisions (sur projets identifiés)					
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 000,00	2 000,00			
Autres charges:	1 600,00				
			TOTAL I	39 116,00	27 620,00
TOTAL I	40 303,69	30 277,47	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			TOTAL II		
			Produits financiers		
TOTAL II			De participation		
Charges financières (1) :			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	877,69	238,31
Intérêts et charges assimilées	279,20	91,20	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Différences positives de change		
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	279,20	91,20	TOTAL III	877,69	238,31
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital			Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur			Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises sur provisions et transferts de charges		
			Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
TOTAL IV	0,00	0,00	TOTAL IV	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les sociétés					
TOTAL V			TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	40 582,89	30 368,67	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	39 993,69	27 858,31
EXCEDENT			RESULTAT (perte)	589,20	2 510,36
TOTAL GENERAL = TOTAL CHARGES + EXCEDENT	40 582,89	30 368,67	TOTAL GENERAL = TOTAL DES PRODUITS + DEFICIT	40 582,89	30 368,67
<small>(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</small>					
ELEMENTS HORS EXPLOITATION					
Transfert aux bénéficiaires maliens des subventions CD91	40 257,00		Subventions CD91	40 257,00	



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Bilan au 31/12/2023							
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	BRUT	AMORT/PROV	NET				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	53 804,34	53 804,34
Frais d'établissement					<i>Ecarts de réévaluation</i>		
Concessions et droits similaires, logiciels, droits et valeurs similaires					<i>Réserves</i>		
Autres immobilisations incorporelles					Réserves indisponibles		
Immobilisations incorporelles en cours					Réserves statutaires ou contractuelles		
Avances et acomptes					Réserves réglementées		
<i>Immobilisations corporelles</i>					Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
Terrains					<i>Report à nouveau</i>	-22 981,76	-20 471,40
Constructions					<i>Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)</i>	-589,20	-2 510,36
Installations techniques, matériel et outillage industriels					<i>Subventions d'investissement</i>		
Autres immobilisations corporelles					<i>Provisions réglementées</i>		
Immobilisations corporelles en cours					Total I	30 233,38	30 822,58
Avances et acomptes					Autres Fonds associatifs		
<i>Immobilisations financières (1)</i>					Fonds associatifs avec droit de reprise		
Participations					Apports		
Créances rattachées à des participations					Legs et donations		
valeurs mobilières de placement					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
banques					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Autres					Droit des propriétaires (commodat)		
Total I					Total II		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques et charges		
<i>Stocks et en-cours</i>					Provisions pour risques		
Mat.prem et autres approvisionnements					Provisions pour charges		
En-cours de production (biens et services)					Fonds dédiés		
Produits intermédiaires et finis					Sur subventions de fonctionnement	1 000,00	2 000,00
Marchandises					Sur autres ressources		
<i>Avances et acomptes sur commandes</i>					Total III	1 000,00	2 000,00
<i>Créances</i>					DETTES		
Usagers et comptes rattachés	87,38		87,38		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Autres	0,00		0,00	250,00	Emprunts et dettes financières divers		
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	30 675,55		30 675,55	32 343,74	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<i>Disponibilités</i>	993,59		993,59	2 057,52	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	558,23		558,23	604,93	Dettes fiscales et sociales	1 081,37	1 042,61
Total II	32 314,75		32 314,75	35 256,19	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
COMPTEs de régularisation (III)					Autres dettes		1 391,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices					COMPTEs de régularisation		
<i>Ecarts de conversion Actif (IV)</i>					Produits constatés d'avance	0,00	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	32 314,75		32 314,75	35 256,19	Total IV	1 081,37	2 433,61
					<i>Ecarts de conversion Passif (V)</i>	0,00	0,00
ENGAGEMENT RECU (pour mémoire)					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	32 314,75	35 256,19
Reste à percevoir, sur convention ResEM 23-24, 26 500 € pour 2024 sur les 53 000 € notifiés, sous réserve du vote du BP 2024 du CD91.					ENGAGEMENTS DONNES (pour mémoire)		



Projet associatif 2024

Appuyer les populations des territoires maliens partenaires pour une amélioration de leurs conditions de vie dans le cadre d'un développement soutenable (social, économique, environnemental).

Pour cela Essonne-Sahel continuera à agir :

-  pour le renforcement des actions visant l'autonomisation des populations dans leurs projets de développement ;
-  pour la continuité des liens avec les associations de la diaspora ;
-  pour la continuité du partenariat avec le CD91 dans la mise en œuvre de programmes et activités ;
-  dans l'appui technique et le développement des compétences locales.

Les axes forts

-  L'échange avec la diaspora ;
-  L'appui/conseil au montage de projets ;
-  La capitalisation et le partage des acquis d'Essonne-Sahel via E-S Ressources ;
-  E-S est engagée dans la mise en œuvre des activités RésEM avec le CD91.



Finances : synthèse 2022 & 2023, budget 2024 et prospectives 2025 Document informatif non soumis à délibération

	2022	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024	prospective 2025			2022	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024	prospective 2025	
				5 mois sans solde	année pleine	6 mois salarié					5 mois sans solde	année pleine	6 mois salarié
CHARGES							PRODUITS						
PROGRAMMES													
E-S intermédiaire financier (opérations pour compte)													
Montants transférés							Montants reçus						
							126						
Livres en partage		2 791,00	3 201,43				Dons affectés livres en partage	1 195,00	1 400,00	1 900,00	100,00		
Actions RESEM (DDN Mali)			40 257,00				Actions RESEM (EDDN Mali)			40 257,00			
Total	0,00	2 791,00	43 458,43	0,00	0,00	0,00		1 195,00	1 400,00	42 157,00	100,00	0,00	0,00
E-S intervenant (opérations ayant un impact sur l'exploitation)													
Versements aux opérateurs maliens							Subventions						
Fact GAIA évaluation programme triennal		4 700,00	4 700,00				Subv. CD 91			4 700,00			
W're solutions maintenance Bibook			3 201,43				Dons reçus Livres en Partage			3 221,00			
Contributions des partenaires							Contributions des partenaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total coûts	0,00	0,00	7 901,43	0,00	0,00	0,00	Total produits	0,00	0,00	7 921,00	0,00	0,00	0,00
Résultat	0,00	0,00	19,57	0,00	0,00	0,00							
EXPLOITATION													
Subv. CD91 2022 partie reportée sur 2023	2 000,00						RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2022	26 000,00	2 000,00	2 000,00			
Subv. CD91 2023 partiereportée sur 2024			1 000,00				RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2023		25 000,00	26 500,00	1 000,00		
Subv. CD91 2024 partie reportée sur 2025				10 500,00			RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2024				26 500,00	10 500,00	10 500,00
							CD91 subv 2025					20 000,00	11 500,00
Dons appui ex salariés coordination DDN Mali			1 600,00				Dons appui ex salariés coordination DDN Mali			1 250,00	100,00		
Total coûts	2 000,00	0,00	2 600,00	10 500,00	0,00	0,00	Total produits	26 000,00	27 000,00	29 750,00	27 600,00	30 500,00	22 000,00
FONCTIONNEMENT COURANT													
Coûts							Facturations						
Achats généraux (fourn, petit équip)	97,00	320,00	185,41	200,00	200,00	150,00							
Prestations diverses	1 019,00	1 173,00	1 281,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00							
Voyages et déplacements	666,00	900,00	450,59	300,00	900,00	500,00							
Frais de personnel	26 495,00	28 500,00	27 885,26	16 900,00	29 000,00	21 000,00	Dons	370,00	300,00	355,00	300,00	200,00	200,00
Divers							Produits financiers	238,00	240,00	877,69	800,00	400,00	400,00
Services bancaires	91,00	139,00	279,20	160,00	170,00	120,00	Divers						
							Cotisations	1 250,00	1 200,00	1 090,00	1 000,00	700,00	700,00
Total coûts	28 368,00	31 032,00	30 081,46	18 860,00	31 570,00	23 070,00	Total produits	1 858,00	1 740,00	2 322,69	2 100,00	1 300,00	1 300,00
TOTAL GENERAL	30 368,00	31 032,00	40 582,89	29 360,00	31 570,00	23 070,00		27 858,00	28 740,00	39 993,69	29 700,00	31 800,00	23 300,00
RESULTAT								-2 510,00	-2 292,00	-589,20	340,00	230,00	230,00



Éléments essentiels des échanges

- **Projet Bibook - élaboration d'un glossaire des noms des communes jumelées du RésEM** : Aly Badara Sylla, en tant que prestataire auprès de Baroda, en lien avec les maires a rédigé les fiches des communes maliennes. Ceci en amont de la trame proposée et présentée lors de la commission programme du RésEM du 24/04/2024. Les fiches seront envoyées aux membres d'E-S, qui sont invités à les compléter et les enrichir avec leurs partenaires respectifs.
- **Annuaire des activités culturelles** : il est proposé par Georgette Soudrie de réaliser un annuaire de tous les évènements culturels (contenus, intérêts, public visé, etc.) organisés au sein d'E-S et du RésEM plus largement (EM FEST et hors EM FEST) afin de faciliter la recherche de ressources événementielles. Ces informations sont actuellement dispersées dans plusieurs documents (bilan des AAP EM FEST, programmes des éditions EM FEST passées, pages internet E-S de chaque association). Dans le cas où il n'y aurait pas de EM FEST 2025, il pourrait être envisagé de réaliser une communication compilant les activités culturelles programmées au sein d'E-S (Les Rencontres Africaines à Draveil, AfricaBures, etc.).
- **Site internet d'E-S** : pour rappel, chaque association dispose d'une page qui lui est propre et peut donc valoriser toutes les activités menées au Mali et/ou en Essonne (activités culturelles, activités d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale). Pour l'alimenter, il suffit d'envoyer au Président, un texte introduisant le sujet de l'article et les documents y afférents (photos en formats JPEG, vidéos, documents en PDF ou/et en doc, etc.). Le lien vers la chaîne YouTube d'E-S sera ajouté sur la page d'accueil du site internet d'E-S pour en faciliter l'accès.
- **Réflexions autour du RDMA** : d'ici la fin du mois de juin, un prestataire sera recruté pour lancer l'étude autour de la préfiguration d'un RDMA essonnien. Les membres du RésEM seront sollicités pour faire part de leurs besoins et avis sur sa création : des réunions collectives et/ou entretiens individuels seront proposés par la consultance.
- **E-S Employeur / Convention CD91** : en 2023, la chargée de mission d'E-S a pallié le départ en congé maternité puis parental d'une chargée de coopération et le départ de la cheffe de secteur (postes non remplacés au niveau du CD91). Avec le retour d'Alisson Pistre, devenue cheffe de secteur Action internationale, et la dégradation des relations franco-maliennes, la charge de travail a fortement diminué. Plusieurs possibilités (rupture conventionnelle, congé sans solde) ont été étudiées et discutées entre le Président et la chargée de mission, qui ont convenu d'un congé sans solde de 5 mois (du 1er juin au 31 octobre). La convention entre E-S et le CD91 sera mise en pause le temps du congé sans solde : des discussions sont en cours à ce sujet avec le CD91. En 2025, se posera la question de l'intérêt de maintenir ou non le poste de chargée de mission (quel rôle pour E-S dans le cadre du futur RDMA ?).
- **Infos des membres d'E-S** :
 - CDJ Limours – Les Molières : un document consacré à l'utilisation de la ressource en eau dans le cadre d'un arrosage au goutte-à-goutte est en cours d'élaboration avec l'appui de Modibo Traoré. Il pourra être ajouté à E-S Ressources. A Nioro, Modibo a participé aux rencontres organisées par l'Etat malien dans le cadre du dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation (notamment sur les questions institutionnelles et partenariales) ; le compte-rendu des échanges pourra être partagé prochainement. La création d'un pôle de réflexion sur l'éducation/l'enseignement au Mali (amélioration des formations, mises en pratique visant à faciliter l'acquisition des savoir-faire par les élèves) pourrait être envisagée dans le cadre du futur RDMA.
 - Trans Aide Draveil-Sandaré : lors de la formation sur le compostage réalisée à Sandaré, la parité au sein des stagiaires a été fortement exigée. La formation des maraichères réalisée au CFP l'année passée porte ses fruits : l'une des stagiaires formées a pris les choses en main à Sandaré.
 - E-S : sur le WhatsApp du CFP, les échanges et envois de photos de maraichage se poursuivent.



- **La CEFOM** (présidée par Lamine Camara) a joué un rôle important dans la levée de suspension des visas pour les étudiants et continue de faire du lobbying pour la levée de suspension des visas pour toute personne, la levée de suspension de l'aide publique au développement et pour une reprise de la coopération décentralisée. JLG partagera les actes du colloque du 24/11/23 *Refondation des relations Mali-France ; quel avenir possible pour quels nouveaux partenariats ?*

Assemblée générale 2024 : résolutions

RÉSOLUTION 1 : rapport moral et rapport d'activité du Président

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les rapports moral et d'activité 2023 présentés par le président.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 2 : rapport financier du Trésorier

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le rapport financier pour l'exercice 2023 présenté par le trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 3 : comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les comptes 2023 présentés par le trésorier, faisant apparaître un résultat négatif de 589,20 € ; elle donne quitus plein et entier au trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 4 : rapport des vérificateurs

L'assemblée prend acte de la présentation et des conclusions du rapport des vérificateurs.

RÉSOLUTION 5 : affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat 2023 au compte « report à nouveau ».

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 6 : commission de contrôle financier, élection des vérificateurs

La commission de contrôle financier est composée de deux vérificateurs titulaires élus par l'assemblée générale.

Deux candidatures ont été reçues : Catherine Autebert et Hugues Raucy.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidats, sont élus à l'unanimité des présents et représentés, Catherine Autebert et Hugues Raucy aux postes de vérificateurs titulaires.

RÉSOLUTION 7 : projet 2024

L'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les orientations du projet 2024.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 8 : élection d'administrateurs (le projet de résolution prend en compte les candidatures et démissions reçues le jour d'envoi du présent document le 25/4/24).

Les mandats d'administrateur de Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Milien Serge et Ryckelynck Jacques arrivent à expiration lors de cette assemblée. 8 sièges sont pourvus, 10 sièges à renouveler ou à pourvoir (4 fins de mandat, 6 sièges vacants) ;

Sont candidats au poste d'administrateur : Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Mysliwiec Bernard et Ryckelynck Jacques.



On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidat.e.s, sont élus à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s : **Benoit Bruno, Fauvell-Champion Vincent, Mysliwiec Bernard et Ryckelynck Jacques**. Leur mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale de 2027, statuant sur l'activité de 2026.

Le conseil d'administration est composé de **12 membres (9 mini, 18 maxi)** : **Bruno Benoit, Fauvell-Champion Vincent, Gaget Jean-Luc, Gruber Michel, Houdy Xavier, Mysliwiec Bernard, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaud Gérard, Rodriguez Adrien, Ryckelynck Jacques et Sergent Françoise**. 6 postes restent vacants.

RÉSOLUTION 9 : pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au conseil d'administration, pour la mise en œuvre et l'exécution de toutes les décisions prises par la présente assemblée, à cet effet : passer et signer tous actes et déclarations, accomplir toutes formalités, disposer et engager les dépenses y afférents.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s

Certifié sincère et conforme
A Bures-sur-Yvette, le 6 mai 2024



Jean-Luc Gaget
Président

Gérard Ravaud
Trésorier

Présent-e-s et représenté-e-s

Présent-e-s :

Associations : Bruno Benoit (TA Draveil-Sandaré), Bernadette Bouchon (CDJ Limours-Les Molières), Vincent Fauvell-Champion (LAJ Marolles-en-Hurepoix), Michel Gruber (TA Draveil-Sandaré), Bernard Mysliwiec (TA Draveil-Sandaré), Claudie Piqué (CDJ Chilly-Mazarin), Hugues Raucy (CDJ Chilly-Mazarin), Gérard Ravaud (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Adrien Rodriguez (LAJ Marolles-en-Hurepoix) Jacques Ryckelynck (CDJ Limours-Les Molières), Françoise Sergent (Ajukoby, Bures-sur-Yvette),

Individuels : Georgette Soudrie, Jean-Luc Gaget.

Excusé-e-s ayant donné pouvoir :

Associations : Xavier Houdy (Ajukoby, Bures-sur-Yvette) pouvoir à Françoise Sergent, , Alain Séverac (LAJ Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Vincent Fauvell-Champion ;

Individuel : Bernard Corbel pouvoir à Jean-Luc Gaget, Serge Milien pouvoir à Bruno Benoit.

Absentes excusé-e-s:

Association : représentantes Maliance Dourdan.

A assisté : Marine Buffet (chargée de mission E-S).

Nombre de voix statutaires : 21 ; présent.e.s et représenté.e.s : 17.